

ARRETE DE PROCLAMATION DES RESULTATS DES ELECTIONS AU CONSEIL DU **DEPARTEMENT PHYSIQUE DE L'UFR SCIENCES**

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L719-1 et D 719-1 à D 719-47 ;

Vu le décret n°2011-1010 du 24 aout 2011 portant création de l'Université d'Aix-Marseille ;

Vu les statuts modifiés de l'Université d'Aix-Marseille ;

Vu les statuts modifiés de l'UFR SCIENCES ; **Vu** le règlement intérieur modifié du département Physique de l'UFR Sciences ;

Vu l'arrêté électoral en date du 10 septembre 2021 ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement ;

Le Président d'Aix-Marseille Université proclame les résultats du scrutin :

Collège : USAGERS

Sièges à pourvoir : 4 titulaires / 4 suppléants

Inscrits: 975 Votants: 86

Bulletins blancs ou nuls: 8

Suffrages valablement exprimés: 78 Taux de participation électorale : 8.82 %

Quotient électoral: 19.5

A obtenu:

Liste	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
LES CHEVALIERS DE LA TABLE ORTHONORMEE	78	4	0	4



Sont élus :

Liste	Sièges	Noms		
		Titulaires	Suppléants	
LES CHEVALIERS DE LA TABLE ORTHONORMEE	4	Thibault DESALEUX Célestine KLEIN Antoine JAMANN	Sandrine OUILEM	

Les résultats proclamés ci-dessus sont publiés. Ils sont également affichés dans les locaux de l'UFR Sciences et adressés à la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles.

La Directrice de l'UFR Sciences est chargée, par délégation du Président, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 20/10/2021

Pour le Président et par délégation, La directrice de l'UFR Sciences

Laurence MOURET